



Bonne Année 2003

Le Maire et le Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de réussite pour l'année 2003.

Ils vous invitent le **Samedi 11 janvier à 16h30** à la Salle des Fêtes pour vous présenter leurs voeux.

Le Maire offrira galette et cidre.

Téléthon 2002

L'Association des Amis de la Coquille a reçu un accueil cordial de la part des habitants d'Echalot, Minot, Moitron et Aignay-le-Duc lors du passage de la calèche qui a collecté les fonds pour le Téléthon le samedi 7 Décembre.

Ensemble, nous avons pu remettre au Téléthon la somme de 1881,77 € qui permettra de lutter contre les maladies génétiques.

Cette journée, grâce au concours efficace des bénévoles et des municipalités traversées est une réussite. A l'an prochain ?



Concours Cantonal des Villages Fleuris ...

La commune a obtenu le prix des Villages Fleuris du Canton attribué par le Syndicat d'Initiative d'Aignay. Il récompense les efforts de tous ceux qui contribuent à rendre le village agréable à vivre pour ses habitants et tous ceux qui y passent.

Les fleurs demandent beaucoup de travail et de soins : plantation, repiquage, arrosage, désherbage, taille, ...
Bravo pour ce beau résultat.

A la mairie, vous pourrez voir la belle coupe qui nous a été remise.

... et Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris 2002

Le Président du Conseil Général, le Président de Côte d'Or Tourisme et le Jury Départemental ont décerné à la commune d'Etalante le premier prix ex-aequo dans la catégorie de l'espace communal et le 4ème prix dans la catégorie de la première participation.



Les deux livres remis à cette occasion « Le Printemps au Jardin » et « Le Jardinier Impatient » sont à consulter à la bibliothèque. La coupe et les diplômes reçus sont exposés en mairie.

1

Coeur de village ...



La commune qui a sollicité son inscription à l'opération « Coeur de Village » proposée par le Conseil Régional travaille avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) pour préparer les projets d'aménagement de la commune dans les prochaines années.

Un « Cahier des Charges » vient d'être élaboré pour prévoir la création et la réhabilitation de logements, l'aménagement des espaces publics (les différentes places du village), la valorisation du patrimoine communal, ...

L'intérêt premier de ces études sera d'avoir une vision d'ensemble pour rendre compatible les différents projets, puis de les classer par priorité, de rechercher les financements possibles, et de prévoir leur réalisation.

... et Carte Communale

Dans le même esprit que Coeur de Village, la commune souhaite se doter d'une « Carte Communale », document d'urbanisme qui lui aussi permettra de mieux prendre en compte les spécificités de notre village et de mieux prévoir et gérer les projets de construction.

Espaces verts de la commune

Depuis le 15 Avril 2002, M. Jean-Claude KLIMEK travaille pour la commune à mi-temps.

Il intervient pour l'entretien des espaces verts de la commune (le site de la Coquille représente une part importante de son activité), du cimetière, le nettoyage des caniveaux, la réalisation et l'entretien de saignées pour améliorer l'évacuation des eaux pluviales, ... Maintenir l'aspect soigné et accueillant de notre village est une de ses préoccupations essentielles.



Nous avons pu acquérir le matériel de départ nécessaire à l'entretien de notre environnement et la mise en valeur de notre patrimoine avec une subvention du Conseil Régional. Ce matériel devra être entretenu et complété les prochaines années pour faciliter le travail de Jean-Claude et encore améliorer notre cadre de vie.

Déchets ménagers et collecte sélective : un an déjà

Depuis un an, nous avons pris l'habitude de trier nos déchets. Pour beaucoup, c'est déjà devenu un geste naturel, et nous avons un autre regard sur ce que nous mettons dans l'un ou l'autre bac : est-ce que c'est recyclable ou pas ? Bien sûr, dans le doute, il faut mettre dans le bac gris.

A l'entrée du cimetière aussi, trions les déchets et mettons :

- les non dégradables (pots, plastiques, fleurs artificielles, ...) dans les bacs
- les débris végétaux sur le tas à composter.

Sur la place du lavoir de la Douix, les 2 bacs à verre nous invitent à séparer le verre blanc et le verre coloré.

Ci-joint le calendrier des jours de collecte « Recyclables » 1er semestre 2003.

Concours des maisons fleuries



Pour deuxième année, concours des maisons fleuries a été organisé. Nous tenons remercier

Mmes Cazet, Guilleminot, Feltès et Dudouet d'avoir participé au jury.

Félicitations aux gagnants. Rendez-vous l'année prochaine.

Verres décorés

Des verres décorés avec un dessin de la commune sont disponible à la mairie au prix de 3€ l'unité.

Bienvenus aux nouveaux habitants de la commune :

à M. et Mme FILAK, Georges et Christine, à Champ d'Arcon

à M. et Mme PELZER, Christian et Christelle, jeunes mariés qui ont choisi de s'installer à **Etalante**

et tout récemment à Stéphane METHY et sa compagne Claire GARNIER qui vont occuper le logement de la mairie qui vient de se libérer.

Saignées bords de chemin

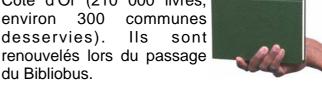
Pour favoriser l'évacuation des eaux de pluie, des saignées sont réalisées en bord des chemins communaux. Elles limitent le ruissellement de l'eau et favorisent son absorption par le sol. C'est une pratique ancienne, peu coûteuse et efficace.

Bibliothèque

Vous pouvez emprunter des livres à la bibliothèque dans l'ancienne école.

Madame Geneviève Boirin peut vous y accueillir chaque jour de la semaine : téléphonez-lui au 03 80 93 81 14 avant de venir.

Les livres sont placés en dépôt par la Bibliothèque de Prêt de la Côte d'Or (210 000 livres, 300 communes environ desservies). lls sont



Goûter des Aînés

Les Aînés se sont retrouvés le 21 Décembre à la salle des Fêtes pour le traditionnel goûter et la remise du colis de enfants, leur Noël. Les qui avaient



du Bibliobus.

confectionné un petit cadeau, ont aussi trouvé au pied du sapin un petit jouet, un livre ou une cassette.

Simplifications administratives

Fiches d'état civil supprimées : il suffit de présenter l'original ou la photocopie du livret de famille, de la carte nationale d'identité ou du passeport.

Certification conforme de documents supprimée : il suffit de fournir une photocopie lisible du document original (sauf si une administration étrangère la demande).



Justificatifs de domicile supprimés : il suffit de déclarer le domicile à l'administration (sauf pour obtention de passeport, carte nationale d'identité, obtention ou renouvellement de titre de séjour, attestation d'accueil, inscription sur les listes électorales, inscription scolaire ou universitaire)

Pompiers



L'avenir du Centre de Première Intervention d'Etalante est toujours incertain...

Une solution est en cours qui permettrait à nos sapeurs-pompiers d'intervenir sur Etalante en priorité et de renforcer l'effectif du Centre de secours d'Aignay en cas de coup dur.

Ce serait le meilleur moyen de conserver un service de proximité dans la commune et de faire preuve de solidarité avec le corps d'Aignay.

Chemins d'accès aux Fermes de Brevon et Champignolot

Une subvention a été obtenue auprès du Conseil Général pour aménager l'accès aux fermes Brevon et de Champignolot. Les travaux, initialement prévus à l'automne, seront effectués au printemps.

Le Site de la Coquille

Des techniciens du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons sont venus entretenir le sentier de découverte notamment en aménageant des marches dans les passages difficiles.



L'été prochain, près du parking, une zone en prairie naturelle avec une coupe tardive est envisagée. La surface, l'emplacement, la forme, ... seront à définir en concertation avec le Conservatoire des Sites. Ceci présente l'avantage de réduire le temps d'entretien, de redonner un aspect un peu plus "naturel" et de favoriser le maintien de la faune (oiseaux et insectes) et de la flore locale.

Blason communal

Les communes se dotent ou actualisent leurs armoiries, c'est-à-dire l'ensemble des signes, devises et ornements qui représentent le village ou la ville.

Le Conseil Municipal a retenu une maquette de blason élaborée en concertation avec l'Association des Amis du Châtillonnais et va la soumettre pour agrément à la Commission Départementale d'Héraldique.

Le blason ci-contre tient compte des règles d'Héraldique. Nous l'avons voulu simple et représentatif du symbole fort que constitue le site de la Coquille.

Circulation en hiver Sel de déneigement

Des sacs de sel de déneigement sont mis à disposition pendant la période hivernale en bord de chemin dans les endroits dangereux en cas de verglas ou neige (la Charme, le Château, ...)



En cas de besoin, d'autres sacs sont disponibles en contactant M. Pierre SCHUM-MFR.

L'usage de ce sel est réservé au domaine public.

Informations municipales



Pensez à consulter le panneau d'affichage de la mairie, vous y trouverez de nombreuses informations : les comptes-rendus des réunions de conseil municipal (diffusés aussi par la presse), la date de ramassage des objets encombrants dès qu'elle est connue, les résultats d'analyse de l'eau, les arrêtés préfectoraux (ceux de l'été, par exemple ont concernés les restrictions d'usage de l'eau), les principales manifestations, commémorations, ... et les documentations en

mairie : le Guide des Aînés, les horaires de Lignes de bus Transco Châtillonnais, ...